

**PROGRAMME DE FORMATION  
AIPR - Profil opérateur**

<b>DATES DE LA FORMATION</b>	A définir
<b>DUREE DE LA FORMATION</b>	7 à 14 heures selon le profil du stagiaire
<b>PUBLIC</b>	L'action de formation est ouverte à toute personne travaillant à proximité des réseaux souterrains ou aériens (opérateurs ou conducteurs d'engins, manœuvres etc...)
<b>PREREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prérequis scolaire exigé</li> <li>• Exercer une activité en lien avec les réseaux</li> </ul>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la délivrance de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) conformément à la réforme anti-endommagement des réseaux.</li> <li>- Etre préparé à la passation du test QCM AIPR du ministère de la transition écologique et solidaire.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- situer son rôle, et expliciter ses responsabilités,</li> <li>- identifier les différents types de réseaux et les risques liés à ces derniers,</li> <li>- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection applicables à chaque situation</li> <li>- Identifier les affleurants, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs,</li> <li>- Identifier une situation à risque ou non conforme et avertir son responsable,</li> <li>- Maintenir le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée des travaux,</li> <li>- Appliquer les procédures en cas d'accident.</li> </ul>
<b>MODALITES D'ADMISSION</b>	<p>Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée,</li> <li>• Se rendre compte du niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation.</li> </ul>
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT</b>	<p><u>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séances de formation théorique en salle équipée d'un vidéoprojecteur</li> <li>- Support de cours multimédia et vidéo</li> <li>- Evaluation diagnostique et formative à partir de QCM</li> <li>- Livret de formation remis à chaque stagiaire</li> </ul> <p><u>Moyens d'encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formateurs confirmés dans la formation AIPR</li> </ul>
<b>LIEU DE LA FORMATION</b>	<p>Plusieurs lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site d'évolution de Changis sur Marne</li> <li>- Site de Paris - rue du Louvre</li> </ul>
<b>MODALITES DE SUIVI</b>	Feuille de présence émarginée par le stagiaire et le formateur
<b>CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION</b>	Passation du test AIPR - profil opérateur.
<b>SANCTION DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certificat de réussite à l'examen AIPR sous réserve des résultats obtenus</li> <li>- Attestation de formation</li> </ul>

## CONTENU DE LA FORMATION

### I : La réglementation

- Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétences
- Les acteurs d'un projet de travaux
- La responsabilité de l'opérateur
- La responsabilité de l'encadrant

### II : Gestion et préparation du chantier :

- la DICT et le guichet unique
- le marquage piquetage

### II : Les réseaux concernés par l'AIPR

- Les différents types de réseaux
- La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

### III : Environnement et bonnes pratiques

- Analyse de l'environnement
- EPC et EPI
- Identification les affleurants
- Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision
- Les distances minimales d'approche sur réseaux
- Les techniques de travaux adaptées

### IV : Anomalies ou accidents :

- Le repérage des anomalies
- La règle des 4A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir

### V : Préparation et entraînement au test QCM-AIPR